



CNPCVE
Conseil National Professionnel de
Chirurgie Vasculaire et
Endovasculaire

SCVE
Société de Chirurgie Vasculaire et
Endovasculaire de Langue Française

Communiqué de Presse du 21 avril 2020

Recommandations pour la prise charge et le suivi des patients présentant des maladies vasculaires, en période de confinement

Depuis quelques semaines, votre santé au quotidien a été mise de côté du fait du confinement et de la nouvelle organisation des soins.

Nous, médecins et chirurgiens vasculaires, avons adapté notre activité, assurons des consultations, par téléphone ou par internet (télé médecine) et pouvons vous recevoir au cabinet ou à l'hôpital, sans mise en péril de votre sécurité.

→ Que faire si vous êtes dans une des situations suivantes ?

1. ***vous n'avez plus de médicaments ou vous ignorez s'il faut les poursuivre ?*** Téléphoner à la consultation pour prendre un avis.
2. ***vous avez des signes qui vous rappellent ceux en rapport avec votre maladie des vaisseaux ou qui pourraient l'être ?***
 - douleur de plus en plus importante du pied ou de la jambe en permanence ou au moindre mouvement,
 - difficulté à bouger le pied, la jambe ou un membre,
 - ulcère ou plaie qui s'aggrave,
 - douleur de la jambe ou du bras qui grossit et/ou devient rouge et chaud(e)

→ Dans tous ces cas, il faut rapidement appeler le médecin vasculaire ou le chirurgien qui vous suit habituellement, ou le 15 si ça s'aggrave rapidement.

3. ***vous avez vu ou appelé votre médecin généraliste et il vous a conseillé de voir rapidement un médecin vasculaire ou un chirurgien vasculaire ?*** N'hésitez pas à nous appeler, nous sommes organisés pour nous occuper de vous.
4. ***vous aviez rendez-vous pendant la période de confinement, et le rdv a été annulé sans être reporté ?*** Il est temps de reprendre contact, téléphonez-leur et ils vous proposeront une prise en charge adaptée.
5. ***vous avez rendez-vous dans les semaines qui viennent ?*** Appelez le médecin ou le chirurgien pour qu'il juge avec vous s'il faut maintenir la consultation ou la reporter.
6. ***la date de votre consultation de contrôle ou de surveillance habituelle approche ?*** Appelez votre médecin ou chirurgien pour prendre un rendez-vous, qui vous sera donné après le confinement ou plus tôt en cas de signe anormal.

Le Covid-19 n'a pas diminué la gravité des autres maladies et il faut vous en occuper, comme vous le faisiez jusqu'à présent. Vos spécialistes, médecins et chirurgiens vasculaires, restent présents et disponibles pour vous prendre en charge

Association des CNP et des Sociétés Savantes de Médecine Vasculaire et Chirurgie Vasculaire